



H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Gap, le 23 Décembre 2013

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que le **Groupe NERA PROPRETE** soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, et ses opérations quotidiennes.

Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Notre COP sera publiée dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la Communication sur le progrès.

Veuillez agréer, Honorable Secrétaire Général, nos respectueuses salutations,

Édouard CALDERON
Gérant